

Vos Fournisseurs d'Accès Internet

Les opérateurs partenaires du réseau Li@in

Pour les particuliers





Tél: 04 78 66 11 85 als@tis



www.kiwi-fibre.fr
Tél: 0 811 99 12 12*



vww.numericable.fr Tél: 10 55



Tél: 04 74 77 17 83



BOX www.wibox.fr

Tél: 04 82 53 11 80



Tél: 0 820 62 00 51

www.completel.fr

www.e-liance.fr

www.flowline.fr

Tél: 04 72 14 92 50

Tél: 04 72 52 98 81

Tél: 04 72 27 49 00

Tél: 04 82 53 11 50

www.k-net.fr

e-liance Tél: 04 77 79 48 00

www.ipline.fr

Tél.: 04 26 68 10 00

*Retrouvez la liste des communes concernées sur www.reso-liain.fr

www.nextiraone.fr

Tél: 04 74 32 12 32

www.one-system.fr

Tél: 04 78 06 15 18

Tél: 04 72 85 79 70

Tél: 0805 77 99 87

www.spiecom.com

www.telandao.com

Tél: 04 74 77 17 83

www.via-numerica.net

SPIE Tél: 0472818181

www.orange-business.com

www.sfrbusinessteam.fr

Pour les professionnels







Adista Tél: 03 83 95 53 00





















MyStream www.mystream.fr

www.neotelecoms.com Tél: 04 26 46 88 45



www.lasolutiontelecom.fr

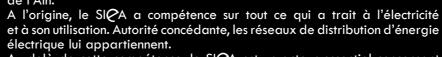
www.via-numerica
Tel: 04 50 31 27 15

www.wibox.fr

www.wimifi.net Tél: 0 820 620 051

Zoom sur le SIQA

Créé en 1950, le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain est donc une collectivité territoriale regroupant les 419 communes



Au-delà de cette compétence, le SIQA est un acteur essentiel concernant d'autres domaines, tels que l'éclairage public, le système d'information géographique, le gaz, la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables, ou encore la communication électronique. Plus d'info sur www.siea.fr

Zoom sur RESO-LIAin

RESO-LIAin est la Régie d'Exploitation du Service Optique. Rattachée au SIQA, elle a pour objet de favoriser la desserte en communications électroniques des communes de l'Ain. Elle gère, contrôle et entretient le réseau Li@in (Liaison Internet de l'Ain). Elle assure aussi la liaison avec les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) qui offrent leurs services aux abonnés.



• Qui fait quoi ?



- Propriétaire de l'infrastructure, déploie et finance le réseau Li@in. Exploite le réseau via sa Régie RESO-LIAin, opérateur de transport.
- Opérateurs partenaires, ayant signé une charte avec le SIQA, mettent à disposition des abonnés particuliers, professionnels et collectivités le service Très Haut Débit.
- Abonné auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet, vous bénéficiez du service Très Haut Débit via le réseau Fibre Optique Li@in.

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr



Un Nouveau Monde s'ouvre à vous!



Accédez au Très Haut Débit



Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr







Le réseau Li@in : La Fibre Optique dans l'Ain

Le SIÇA, en partenariat avec les communes de l'Ain, déploie le réseau public Fibre Optique Li@in (Liaison Internet de l'Ain). Cette infrastructure, unique sur le département, se distingue par l'objectif suivant : permettre à 80-90% de la population, des entreprises et des collectivités un accès au Très Haut Débit d'ici à 2015, avec un parachèvement à moyen terme.

Les atouts de la fibre optique

Débit d'information supérieur aux autres technologies (ADSL ou Wi-Fi ou Satellite)

jusqu'à **100 Méga** pour les particuliers jusqu'à **1 Giga** pour les entreprises



Très Haut Débit en Emission et en Réception (contrairement à l'ADSL qui est asymétrique)



Les usages de la fibre optique

Dans votre habitation



TRIPLE PLAY : Internet Très Haut Débit

- + TV Haute Définition/3D
 - + Téléphonie Fixe

Illimitée vers fixe et mobile (suivant l'offre et le FAI choisis)



VOD (Vidéo à la demande) - Contrôle du direct - Jeux en ligne - Radio...

Services Associés

Achats à distance - Echanges de vidéos, photos - Télétravail - Domotique (automatisation des équipements de l'habitation) - Téléassistance à domicile - Hospitalisation à domicile - Téléenseignement - E-administration (Services publics en ligne) ...

Dans votre entreprise



Internet Très Haut Débit + Téléphonie IP



Echange & Sauvegarde de données facilités et sécurisés (Cloud)

Partage de connexions en Très Haut Débit sur chaque PC connecté

Interconnexion de sites distants sans limite de débit

Transfert de fichiers très lourds (plans, imageries médicales, 3D...)

Services en ligne (facturation, catalogue...) Télétravail et formation en ligne Visio-conférence HD

Télésurveillance ...

Plus d'info sur www.reso-liain.fr

Vous souhaitez bénéficier, chez vous ou dans votre entreprise, du Très Haut Débit et de tous ses avantages

Avant tout, Testez votre éligibilité sur www.reso-liain.fr*

Ce test vous permet de savoir si votre habitation, entreprise ou bâtiment se situe dans une zone couverte par la fibre optique Li@in. (*ou consultez votre mairie)

Vous êtes en zone couverte par la Fibre donc potentiellement éligible

- **1.** Contactez les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) (coordonnées au verso et sur www.reso-liain.fr) afin de connaître leurs offres et souscrivez à un abonnement. Aucun règlement ne sera débité avant l'ouverture effective du service.
- 2. Votre FAI transmet au SIQA votre demande d'abonnement, l'étude de faisabilité de votre raccordement est lancée.
- 3. Après cette étude, soit :
 - Votre raccordement est possible immédiatement.
 - Le SICA mandate une entreprise qui amène la fibre jusqu'à votre habitation ou entreprise et installe le «boîtier optique client» (CPE). Le délai moyen entre la souscription de l'abonnement et l'activation au réseau Li@in est de 6 à 8 semaines.
 - Votre raccordement nécessite des études et des travaux complémentaires sur domaine public : Le raccordement sera réalisé mais sans engagement de délai.

Votre FAI est tenu informé des actions engagées afin qu'il puisse vous renseigner, il est votre unique interlocuteur.

4. Après votre raccordement au réseau Li@in, votre FAI vous délivre votre Box, votre abonnement est activé et ... profitez immédiatement de tous les services Très Haut Débit!

Vous êtes en zone Travaux en cours

Zone non-couverte à ce jour : travaux de desserte en cours sur votre commune.

Vous êtes en zone Etude en cours

Zone non-couverte à ce jour : en attente de travaux de desserte.

■ Vous êtes en zone non couverte

Le déploiement du réseau Li@in se poursuit et le SIQA ouvre chaque mois de nouvelles zones.

Astuce

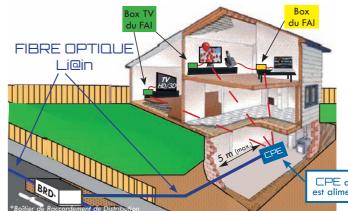
Lors du test sur www.reso-liain.fr, cliquez sur «Sauvegarder». Cela vous permettra:

- d'être informé par mail des évolutions concernant votre zone, jusqu'à ce que celle-ci soit couverte par la Fibre Optique,
- de recevoir des offres des FAI partenaires si vous êtes en zone couverte.

Le Raccordement au réseau Li@in

Le SIQA prend en charge les travaux de déploiement de la fibre optique depuis la voierie publique jusqu'à l'intérieur du bâtiment à raccorder*. Cette prestation englobe la fourniture du boîtier optique (CPE) qui reste la propriété du SIQA.

Raccordement de votre habitation, entreprise, bâtiment



▶ Les branchements en bleu et la pose du CPE sont effectués par une entreprise mandatée par le SIÇA*.

> Les branchements en rouge sont effectués par vos soins ou un prestataire de votre choix.

CPE avec 4 prises RJ 45 est alimenté électriquement.

Précisions : Si des travaux de génie civil sont nécessaires sur domaine privé, ils sont à la charge du propriétaire. C'est l'entreprise mandatée par le SI@A qui jugera de la nécessité ou non de ces éventuels travaux.

Si le fourreau télécom est inexistant, la fibre est posée en aérien (suit l'alimentation électrique).

Raccordement des habitats collectifs et lotissements privés



Si vous êtes locataire/propriétaire dans un immeuble ou dans un lotissement privé, le Président du Syndic de copropriétaires ou de l'Association doit avoir signé une convention (avec le SIQA) autorisant l'installation de la fibre.

Une seule convention suffit par habitat collectif et par lotissement privé.

A savoir

Reste à votre charge en tant qu'abonné :

- ▶ Le réseau de desserte interne au logement ou à l'entreprise.
- ▶ Le montant de l'abonnement mensuel et autres frais éventuels, selon le fournisseur d'accès et l'offre choisis.
- ▶ *Pour toute construction neuve, l'adduction au réseau Li@in est à votre charge (comme l'adduction au réseau d'eau ou d'électricité). Dès que ces travaux sont réalisés, le raccordement au réseau et la pose du CPE sont pris en charge par le SIQA. Plus d'info www.reso-liain.fr